

LETTRE ÉCONOMIQUE

Égypte

Une publication du Service économique du Caire
Numéro 161 juillet-août 2025

Le chiffre du mois

LE CHIFFRE A RETENIR

-220 points de base

Baisse du taux directeur décidée par la
Banque centrale le 28 août

Sommaire

ACTUALITÉS - 4 -

Relations économiques bilatérales..... - 4 -

Brèves économiques..... - 6 -

Zoom (1): Le conflit israélo-iranien de juin 2025 et ses répercussions contenues sur l'économie égyptienne - 10 -

Zoom (2): Nouvel accord gazier de 35 Md USD avec Israël pour sécuriser l'approvisionnement énergétique de l'Égypte - 11 -

NOTES D'ANALYSE..... - 13 -

L'Égypte face au défi du logement..... - 13 -

Infrastructures portuaires : un secteur stratégique en pleine expansion, moteur de l'investissement privé..... - 16 -

INDICATEURS..... - 21 -

« Qui chante pendant l'été danse pendant l'hiver » Esope

Alors qu'à l'été 2024 l'économie égyptienne sortait tout juste d'une grave crise de la balance des paiements qui avait ramené la croissance à son plus bas niveau annuel depuis une décennie, l'été 2025 a confirmé l'amélioration de la conjoncture économique tout en soulignant certaines vulnérabilités extérieures de l'Égypte et l'importance de poursuivre la mise en œuvre des réformes structurelles dans le cadre du programme FMI.

Amélioration de la conjoncture économique qu'attestent les indicateurs récemment publiés. Ainsi, l'embellie de l'indice PMI (49,5 en juillet, son plus haut niveau depuis 5 mois, toutefois en dessous du seuil de croissance) traduit l'amélioration de l'activité du secteur privé. La croissance robuste du secteur manufacturier hors hydrocarbures (+16% au premier trimestre 2025) a contribué positivement au rebond de l'activité économique. La décélération de l'inflation urbaine (13,9% en juillet) a amené la Banque centrale à baisser son taux directeur de 200 pdb le 28 août, poursuivant le cycle de desserrement monétaire prudent et progressif entamé en avril 2025. A l'avenir, la Banque centrale sera confrontée à un double enjeu : assurer une baisse durable de l'inflation, laquelle pourrait être alimentée épisodiquement par des facteurs extérieurs (hausse des prix du pétrole et des matières premières dont l'Égypte dépend) ou intérieurs (impact de la levée de certaines subventions, notamment sur l'électricité et l'essence), et assurer les conditions d'une reprise pérenne de l'activité économique en incitant à l'investissement et à la consommation. Par ailleurs, sur les cinq premiers mois de l'année 2025, les transferts de la diaspora, qui atteignent 15,8 Md USD, ont augmenté de 59% en glissement annuel au bénéfice d'un effet de base favorable. Cette tendance, constatée à partir de l'été 2024, signale un regain de confiance lié en particulier à la stabilisation de l'environnement économique et au flottement de la livre égyptienne. De son côté, la livre égyptienne a atteint mi-août son niveau le plus haut de l'année face au dollar, principalement grâce à la baisse des prix du pétrole et aux bonnes performances du tourisme et des exportations. Dans ce contexte, fin juillet, le FMI a revu à la hausse ses prévisions de croissance pour l'année 2025, de 3,8% précédemment à 4%.

Vulnérabilités de l'Égypte aux crises extérieures qu'ont mis en évidence les conséquences de l'affrontement entre Israël et l'Iran sur son approvisionnement énergétique, que le pays souhaite sécuriser dans le cadre de l'accord majeur, signé le 7 août avec Israël, estimé à 35 Md USD et valable jusqu'en 2040. Cet accord, avenant à un accord déjà existant en date du 26 septembre 2019, vise à plus que doubler les volumes de gaz naturel acheminés par gazoduc depuis le gisement Leviathan vers l'Égypte. S'il se concrétise (plusieurs exigences doivent encore être satisfaites dans les prochaines semaines), cet accord pourrait entraîner une réduction significative des dépenses énergétiques de l'Égypte, le gaz israélien étant presque deux fois moins coûteux que le GNL. En outre, vulnérabilités extérieures qu'ont également mis en évidence les nouvelles attaques houthies contre des navires de commerce commises début juillet en mer Rouge, et qui pourraient retarder d'autant plus une reprise durable du trafic dans le canal de Suez.

Importance de la poursuite des réformes structurelles qu'a exprimée le FMI, d'une part, en saluant début juillet les progrès continus en matière de réduction de l'inflation et de hausse des réserves de change constatés par la mission réalisée en mai 2025 au Caire et, d'autre part, en annonçant le report de la 5^{ème} revue du programme en cours, qui sera combinée avec la 6^{ème} revue. Ce report vise à accorder un délai supplémentaire pour la finalisation de certaines mesures importantes, et en particulier celles en matière de réduction de l'empreinte de l'État dans l'économie. Ces deux revues combinées devraient être achevées à l'automne.

Nicolas BIC, Conseiller financier

ACTUALITÉS

Relations économiques bilatérales

Évènements marquants de juillet et août 2025 :

8 juillet : à la suite de la 3^{ème} Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC-3), tenue à Nice en juin, l'Institut français d'Égypte a accueilli un échange avec le réseau EU-Jeel Connect, réunissant des acteurs français et égyptiens ayant participé à l'événement. La rencontre a été ouverte par l'Ambassadeur de France et par la délégation de l'Union européenne, qui ont rappelé les avancées majeures issues d'UNOC-3 : 19 nouvelles ratifications du traité sur la haute mer, le lancement par la France du Nice Wake Up Call pour un traité ambitieux sur les plastiques, soutenu par 96 pays, l'annonce de nouvelles aires marines protégées, ainsi que la création du Pacte européen pour les océans.



8 juillet : visite de l'Ambassadeur de France à l'usine BEL au 10th de Ramadan, implantée depuis plus de 25 ans et leader du fromage en portion avec des marques phares comme Kiri, La Vache qui rit ou Jibnet Abu El Walaad. S'appuyant sur son ancrage industriel au Caire, BEL Égypte a développé une plateforme régionale d'exportation et mène de nombreuses initiatives de responsabilité sociale, allant de l'accès à la nutrition au soutien aux petits commerçants, en passant par la lutte contre le gaspillage alimentaire.



14 juillet : Fête nationale à l'Ambassade de France en Égypte, l'occasion de célébrer 365 jours de coopération franco-égyptienne dans tous les domaines.



22 juillet : L'Ambassadeur de France s'est entretenu avec le ministre de l'Aviation civile, M. Sameh El-Hefny, pour un échange faisant suite au dernier Salon du Bourget de juin 2025. À l'occasion de ce salon, Egyptair a confirmé l'acquisition de 6 nouveaux A350, tandis qu'un accord de coopération technique a été signé entre la France et l'Égypte dans les domaines de la sécurité, de la sûreté et de l'environnement.



23 juillet : en présence de l'Ambassadeur de France, Danone et Bel ont signé un accord de co-distribution pour mutualiser la flotte logistique développée par Danone sur certains territoires ruraux en Haute Égypte, grâce au projet Omda. Ce dernier a permis à des petits et moyens entrepreneurs d'acquérir des vans réfrigérés, pour desservir des zones rurales jusqu'alors peu couvertes. Ce partenariat s'inscrit dans une démarche de développement durable, en générant des retombées économiques (mutualisation des coûts), sociales (soutien à l'entrepreneuriat local et à l'amélioration de la nutrition) et environnementales (réduction de l'empreinte carbone).



18 août : visite du service économique au siège de la société STMicroelectronics Egypt, implantée dans le pays depuis 2020 via son centre de R&D au Caire. Spécialisé dans les technologies sans fil, le centre du Caire soutient une large gamme de produits, notamment les solutions de connectivité, les microcontrôleurs automobiles et généralistes, et développe une coopération active avec des universités locales.



Brèves économiques

1- Plus forte croissance trimestrielle depuis trois ans

Le PIB égyptien a progressé de 4,8% au troisième trimestre (janvier à mars) de l'exercice 2024/25, soit plus du double des 2,2% enregistrés à la même période l'année précédente, marquant ainsi sa meilleure performance trimestrielle depuis trois ans, selon un [communiqué](#) du ministère de la Planification et de la Coopération internationale. Cette dynamique s'explique notamment par la forte croissance du secteur manufacturier hors pétrole (+16%), en expansion pour le quatrième trimestre consécutif, portée par l'essor des exportations industrielles, en hausse de 12,7% en g.a. Des hausses significatives ont également été enregistrées dans les secteurs du tourisme (+23%), de l'intermédiation bancaire (+17,3%), de l'assurance (+7,7%) et de l'électricité (+5,8%). L'investissement privé a progressé de 24,2% en g.a sur le trimestre, dépassant pour le troisième trimestre consécutif l'investissement public et représentant 62,8% du total des investissements. En revanche, la contraction de l'activité du canal de Suez (-23,1%), ainsi que la baisse de la production du pétrole (-9,5%) et du gaz (-20,5%) ont pesé sur la croissance.

2- Tenue du salon Africa Health ExCon au Caire

Du 24 au 27 juin s'est tenue au Caire la [4^{ème} édition du salon Africa Health ExCon](#), réunissant les principaux acteurs du secteur de la santé en Afrique, avec près de 500 exposants. La présence des entreprises françaises était remarquée (Sanofi, Servier, Danone, Biomérieux, etc.). A cette occasion, Diagast, filiale de l'Établissement français du sang, a signé un protocole d'accord avec le ministère égyptien de la Santé et UPA pour acter la mise en œuvre d'un nouveau projet pilote en Égypte. Celui-ci consiste (i) au lancement d'un programme national de dépistage sanguin et (ii) à la création d'une base de données numériques de donneurs potentiels. L'implantation d'une ligne de production locale pour la fabrication des tests est également prévue. Le projet doit notamment permettre de faire face au manque de 1,75 M de poches de sang par an en Égypte, représentant la moitié des besoins domestiques.

3- Vers la fin des subventions sur l'électricité et un report des hausses tarifaires

Le gouvernement égyptien prévoit de réduire progressivement les subventions sur l'électricité d'ici l'exercice 2028/29 en vue de libérer des ressources pour les programmes sociaux. Selon le FMI, les subventions à l'électricité coûteraient actuellement 75 Md EGP par an (1,33 Md EUR) et devraient être ramenées à 45 Md EGP en 2026/27 (797 M EUR) pour reprogresser jusqu'à 63 Md EGP en 2029/30 (1,12 Md EUR). A noter que depuis le 1^{er} juillet, le secteur industriel ne bénéficie plus de subventions sur l'électricité. Parallèlement, la mise sous pression du système électrique égyptien, notamment en période de pointe estivale, conjuguée aux pressions inflationnistes pourrait contraindre le gouvernement à retarder la hausse attendue des prix de l'électricité jusqu'à janvier 2026, avant de les relever de 15% à 40% selon la tranche de consommation. La décision finale dépendra notamment des indicateurs d'inflation et de la capacité financière de l'État à absorber le coût des subventions. Pour rappel, le ministère de l'Électricité avait déjà relevé les prix de l'électricité

de 14 à 40% entre août et septembre 2024, une mesure ayant rapporté entre 15 et 20 Md EGP (266-354 M EUR).

4- Le Parlement égyptien approuve le projet de loi sur les anciens loyers

Le 2 juillet, la Chambre des représentants a [adopté](#) une réforme majeure de la loi sur les anciens loyers, en vigueur depuis 1981. Le texte prévoit une revalorisation des loyers, multipliés jusqu'à 20, accompagnée d'une hausse annuelle de 15% pendant une période transitoire de 5 à 7 ans, au terme de laquelle les contrats existants seront résiliés. Les locataires concernés pourront toutefois solliciter un relogement proposé par l'État. Si la réforme vise à rééquilibrer une relation longtemps jugée favorable aux locataires, protégés par des loyers fixes et bas, parfois totalement décorrélés des prix du marché, elle suscite une vive controverse, notamment sur la durée de la période transitoires jugée insuffisante.

5- Report de la 5^{ème} revue du programme FMI, qui sera combinée à la 6^{ème} revue, et révision à la hausse des prévisions de croissance du FMI pour l'année 2025

Le 3 juillet, le FMI a [annoncé](#) le report de la 5^{ème} revue du programme en cours, qui sera combinée avec la 6^{ème} revue, repoussant à l'automne tout nouveau versement. Malgré les progrès salués en matière de stabilisation du cadre macro-économique (baisse de l'inflation, hausse des réserves de change), cette décision résulte de la nécessité d'approfondir certaines réformes, notamment en matière de désengagement de l'État dans l'économie. La première revue de la facilité pour la résilience et la durabilité (RSF), d'un montant de 1,3 Md USD et approuvée en mars dernier, devrait se tenir en parallèle de ces revues. En outre, dans l'édition de juillet de ses World Economic Outlook, le FMI a revu à la hausse ses prévisions de croissance du PIB en Égypte pour l'année 2025 à 4%, contre 3,8% précédemment. Cela étant, la prévision de croissance pour l'année 2026 a été ramenée de 4,3% à 4,1%. Ces révisions s'inscrivent dans un contexte de recomposition du commerce mondial, avec une anticipation de rattrapage temporaire : les volumes du commerce mondial sont revus à la hausse (+0,9%) pour 2025 avant une correction (-0,6%) en 2026.

6- Panne majeure des télécommunications: incendie du centre de données Ramsès du Caire

Un incendie [survenu](#) le 7 juillet au centre de données Ramsès au Caire, nœud central des connexions internet du pays, utilisé par Telecom Egypt, Vodafone et Orange, a provoqué une importante panne des télécommunications, perturbant la téléphonie mobile, internet, le trafic aérien et les services bancaires. Le taux de connectivité nationale avait chuté à 44% le jour de l'incident, avant de remonter à 68% le lendemain. La Bourse égyptienne avait suspendu sa séance du 8 juillet, avec une réouverture le 9 juillet. Très dépendants de la connexion internet, de nombreux distributeurs automatiques étaient restés hors service, tandis que les terminaux de paiement demeuraient inopérants. Dans ce contexte, la Banque centrale égyptienne a temporairement doublé le plafond quotidien de retrait d'espèces, à 500 000 EGP (10 000 USD). La plateforme de paiement numérique Instapay s'était imposée comme la solution la plus fonctionnelle. Tous les services de télécommunications ont été redirigés vers des centres alternatifs et être remis en ligne progressivement, selon le ministre

des Télécommunications, Amr Talaat. L'origine de l'incendie reste incertaine, un court-circuit électrique étant l'hypothèse privilégiée.

7- Poursuite du cycle d'assouplissement monétaire en août

Si, au mois de juillet, la Banque centrale d'Égypte (BCE) avait maintenu ses [taux d'intérêt directeurs inchangés](#), marquant une pause dans le cycle d'assouplissement, elle a décidé le 28 août d'abaisser ses taux de 200 points de base (pdb), soit 525 pdb de baisse depuis avril. Le taux de dépôt au jour le jour s'élève désormais à 22%, le taux de prêt au jour le jour à 23%, et le taux des opérations principales et de la facilité de prêt marginal à 22,5%. Cette décision est intervenue quelques semaines après la reconduction de Hassan Abdalla au poste de gouverneur de la BCE et s'appuie sur le ralentissement de l'inflation par rapport au mois précédent et des deux mois consécutifs de déflation, suggérant une tendance baissière plus large, même si les risques demeurent à moyen terme.

8- La production gazière de la compagnie Apache atteint un pic au 4^{ème} trimestre 2024/25

Au mois d'août, l'américain Apache, actif dans le désert occidental égyptien, a [enregistré](#) une deuxième hausse consécutive de sa production gazière trimestrielle, en progression de 5% par rapport au trimestre précédent et de 11% en glissement annuel. La production gazière a ainsi atteint 479 M de pieds cubes par jour (pcj), son plus haut niveau depuis deux ans, permettant à l'entreprise de relever ses prévisions pour le T1 2025/26 à 490 M pcj (contre 430 M pcj auparavant). Ces résultats découlent de la décision du gouvernement, en novembre 2024, d'augmenter de 60% le prix payé à Apache pour développer de nouveaux forages. Dans ce contexte, la compagnie a pu bénéficier d'un prix de vente de 3,45 USD/MBtu (au lieu des 3,18 USD/MBtu initialement prévus) et envisagerait désormais de nouveaux projets de forage à plus grande échelle d'ici fin 2025. Pourtant, si ces résultats sont encourageants pour l'Égypte, qui reste importatrice nette de gaz, tous les producteurs n'ont pas vu leur production augmenter, celle de l'émirati Dana Gas ayant, par exemple, reculé de 8% au T4 2024/25.

9- Important excédent primaire pour l'exercice 2024/25

Le 16 août, le gouvernement égyptien a [annoncé](#) une hausse de 80% de l'excédent primaire durant l'exercice 2024/25, qui aurait atteint un niveau record de 629 Md EGP (13 Md USD), soit 3,8% du PIB. Cette performance est attribuée aux nouvelles mesures fiscales, les recettes fiscales ayant progressé de 35% sur l'exercice, pour atteindre 2 200 Md EGP (45 Md USD) selon le ministre des Finances, Ahmed Kouchouk. Par ailleurs, les recettes publiques ont dépassé les dépenses, avec une hausse respective de 29% contre 16,3% sur un an. Le président Al-Sissi a rappelé la nécessité de maintenir cette discipline budgétaire et renforcer la coopération avec le secteur privé, tout en attribuant davantage de fonds à l'éducation, la santé et la protection sociale.

10- Mise en service du système de câble sous-marin Coral Bridge

Le 16 août, le ministère égyptien des Communications et des Technologies de l'information (MCIT) a [annoncé](#) la mise en service de Coral Bridge, premier câble sous-marin reliant directement l'Égypte et la Jordanie depuis 25 ans. Il s'inscrit dans le prolongement de l'accord de coopération signé en janvier 2024 par les opérateurs du projet Telecom Egypt, Naitel et la société Aqaba Digital Hub (ADH). Long de 15 km, il est installé au point d'atterrissage de Taba, nouvellement établi par Telecom Egypt sur la péninsule du Sinaï, et sera raccordé au centre de données d'Aqaba Global Digital City. Reposant sur un grand nombre de fibres optiques, Coral Bridge constitue une étape majeure pour le développement de l'infrastructure numérique au Proche-Orient. Il assure une connexion rapide et fluide des données entre trois continents (Afrique, Asie, Europe), à l'heure où la demande des centres de données et des applications d'intelligence artificielle ne cesse de croître. Ce projet s'inscrit dans un plan plus large d'expansion du réseau de câbles sous-marins en cours dans le Sinaï, destiné à rapprocher l'infrastructure numérique des pays voisins et à renforcer la connectivité régionale.

11- Nouvelle capitale administrative : appel d'offres pour la gestion du Capital Park

Le ministère du Logement devrait lancer, d'ici fin 2025, un appel d'offres international pour la gestion et l'exploitation du Capital Park, situé au cœur de la nouvelle capitale administrative (NCA). Présenté comme le plus vaste parc du Moyen-Orient et le deuxième au monde, ce projet emblématique doit devenir un pôle majeur de loisirs et de tourisme pour accompagner le développement de la nouvelle capitale. Pour rappel, le projet de la NCA a débuté en 2016 et consiste en deux phases, la seconde devant débuter au cours de l'année 2025 alors que la plupart des ministères s'y sont déjà installés.

Zoom (1) : Le conflit israélo-iranien de juin 2025 et ses répercussions contenues sur l'économie égyptienne

Si l'Égypte n'a pas été directement exposée aux conséquences sécuritaires de la guerre des 12 jours déclenchée le 13 juin 2025, ses retombées régionales ont néanmoins ravivé sa vulnérabilité aux chocs extérieurs. Le pays a connu des tensions passagères sur les marchés financiers et dans son approvisionnement énergétique, mais la brièveté du conflit a permis de contenir leurs effets. La trajectoire de stabilisation macroéconomique, soutenue par le programme FMI, n'a pas été remise en cause.

Un impact limité sur les investissements et la stabilité monétaire. L'indice de la bourse égyptienne (EGX30) a enregistré une baisse journalière de 4,6% le 15 juin - à son premier jour d'ouverture suite au déclenchement des tensions - soit le recul le plus important depuis un an. Tous les composants de l'EGX30 ont reculé, en particulier EFG Holding (-12,4%), Orascom Development Egypt (-11,1%), et GB Corp (-9,4%). Cela étant, le déclenchement du conflit a donné lieu à des sorties nettes d'investissements de portefeuille estimées à 500 M USD sur les trois jours ayant suivi le début du conflit, un montant limité comparé aux 1,2 Md USD enregistrés lors du « Liberation Day » consécutif aux décisions commerciales du Président Trump. Par ailleurs, la livre égyptienne s'est brièvement dépréciée, franchissant le seuil de 51 EGP/USD pour la première fois depuis avril 2025, avant de se rétablir autour de 50,5 EGP/USD.

L'impact sur le secteur énergétique a été le plus marquant. La décision israélienne, au premier jour du conflit, d'interrompre temporairement la production des champs gaziers offshore de Karish et surtout Leviathan a [stopé les exportations de gaz israéliens vers l'Égypte](#), privant le pays d'un milliard de pieds cubes par jour (pcj), soit 16% de sa consommation intérieure. Cet arrêt est intervenu alors que la production nationale égyptienne demeure insuffisante pour répondre à la demande intérieure (déficit de 2 Md pcj avec une production de 4,2 Md pcj). En réponse, [les autorités égyptiennes ont activé un plan d'urgence](#) prévoyant notamment le lancement d'appels d'offres pour l'importation de diesel et le recours imposé à des sources d'énergie alternatives pour l'industrie (mazout, diesel), dont la contribution positive à la croissance économique s'en est trouvée compromise. Cette situation a accentué la vulnérabilité d'un pays déjà dépendant des importations (40% pour le diesel, 25% pour l'essence). Goldman Sachs anticipait dès lors un déséquilibre énergétique durable, avec des importations de gaz naturel liquéfié (GNL) projetées à 9 Mt/an en 2025/26 et 12 Mt/an entre 2027 et 2030, soit plus du double des estimations initiales. Néanmoins, Israël a repris l'exploitation des champs gaziers quelques jours seulement après l'arrêt du conflit, opérant ainsi un retour à la normale pour l'approvisionnement égyptien.

Service économique du Caire

Zoom (2) : Nouvel accord gazier de 35 Md USD avec Israël pour sécuriser l'approvisionnement énergétique de l'Égypte

Le 7 août dernier, l'américain Chevron (40% du champ Leviathan) et ses partenaires israéliens NewMed Energy (45%) et Ratio (15%) ont conclu un avenant à un accord en date du 26 septembre 2019 avec Blue Ocean Energy, acheteur égyptien, visant à presque doubler les livraisons de gaz issues du champ Leviathan, pour atteindre 1,25 Md de pieds cubes par jour (pcj) d'ici 2040, contre 680 M pcj en 2024. L'accord de 2019 portait sur la fourniture de 60 Md de m³ sur 15 ans et prévoyait une augmentation progressive des volumes à partir de 2025. Cet accord intervient alors que l'Égypte fait face, depuis juillet 2024, à un déficit énergétique estimé à 2,5 Md pcj en période estivale, conséquence d'une baisse de près de 18% de sa production gazière, passée de 5,25 à 4,3 Md pcj. Cette situation a entraîné un dépassement anticipé des engagements initiaux : les importations de gaz israélien avaient déjà atteint 1 Md pcj en 2024 (+18% sur un an), soit près de cinq fois le niveau enregistré en 2019.

Estimé à 35 Md USD, l'accord tel que conclu le 7 août représente 21% des réserves du champ Leviathan, soit 130 Md de m³ sur 15 ans, et constitue le plus important contrat d'exportation gazière jamais signé par Israël. Le montant du contrat repose sur l'hypothèse que l'acheteur égyptien consommera l'intégralité des quantités prévues, ainsi que sur les projections du prix du gaz naturel et du Brent sur la période d'approvisionnement. Le prix négocié, fixé à 7,6 USD/MBtu, est supérieur de 30% à celui appliqué au premier trimestre 2025 pour les importations égyptiennes en provenance de Leviathan (5,83 USD/MBtu). Il demeure toutefois inférieur aux 12-13 USD/MBtu payés par les autorités égyptiennes pour leurs importations de GNL, dont le coût devrait continuer à croître sous l'effet de la demande européenne qui cherche à compenser la baisse des livraisons russes. Le contrat prévoit en outre un mécanisme de mise à jour des prix sur toute sa durée.

L'accord prévoit une hausse de l'approvisionnement de gaz israélien en Égypte en deux phases. La première, prévue pour 2026, porte sur la vente de 20 Md m³, augmentant de 45% les livraisons journalières transitant par l'East Mediterranean Gas Pipeline (EMG). Sa mise en œuvre est conditionnée à la construction d'un troisième gazoduc reliant le réservoir Leviathan à la plateforme de production, augmentant de 17% la capacité d'exploitation du champ. En parallèle, l'opérateur Israel Natural Gas Lines (INGL) devra avoir achevé l'extension offshore Ashdod-Ashkelon de l'EMG, portant sa capacité de 600 à 800 M pcj. La seconde phase, prévue pour 2029, prévoit la vente de 110 Md m³ supplémentaires d'ici 2040. Elle repose sur deux conditions : (i) l'adoption de la décision finale d'investissement pour la construction d'une nouvelle extension du champ Leviathan destinée à accroître ses capacités de près de 45% d'ici 2029, soit 2 Md pcj contre 1,4 Md pcj attendu en 2026 (les capacités de Leviathan s'élevaient en moyenne à 1,2 Md pcj en 2024) ; (ii) la conclusion d'un accord avec l'opérateur INGL sur le partage des capacités du futur gazoduc Nitzana (65 km, 600 M pcj), reliant le réseau gazier sud d'Israël à l'Égypte.

La première phase semble pouvoir être mise en œuvre sans difficulté, compte tenu du fait que l'Égypte importe déjà au-delà des volumes prévus dans l'accord initial de 2019.

Toutefois, la seconde dépend de conditions plus ambitieuses. Selon l'accord, elles doivent être réunies d'ici le 30 septembre 2025, avec un report possible de six mois. Enfin, les tensions régionales pourraient également perturber l'échéancier prévu dans le contrat.

Alice RÉGNIER, Attachée infrastructures, environnement et santé
Alexis RONCHEWSKI, Chargé de mission

NOTES D'ANALYSE

L'Égypte face au défi du logement



L'importante croissance démographique égyptienne (environ 2% par an) a contribué au renouveau du paysage urbain et à l'urbanisation accélérée, qui concerne 43% de la population. En conséquence, un étalement urbain s'est opéré de manière largement informelle et non planifiée. Éloignées des services publics de base, ces zones présentent des conditions de vie précaires et soulèvent des questions de sécurité et de santé publique majeures, attirant l'attention des autorités.

L'habitat informel répond à une demande croissante de logement largement incontrôlée, au détriment des terres agricoles et des équilibres urbains

Face à une urbanisation rapide et peu planifiée, les quartiers informels se sont développés pour répondre à une demande de logements que l'offre formelle ne parvenait plus à satisfaire. Aujourd'hui, l'habitat informel concerne près de 40% de la population égyptienne, et même 70% des Cairotes, lesquels sont concentrés sur seulement 12% de la surface de la ville. A l'échelle nationale, on estime que 1 200 zones informelles occupent près de 50% de l'espace bâti, tandis que l'informel représente environ 82% de la production annuelle de logements en 2022/23. Les quartiers informels se sont développés sur différents types de zones: (i) les anciennes terres désertiques, souvent autour du Caire, appartenant à l'État, (ii) les centres historiques dégradés (iii) les poches urbaines dégradées, notamment en raison de la loi sur le gel des loyers, dont l'abrogation a été récemment votée avec pour objectif d'inciter les propriétaires à entretenir leurs biens immobiliers, et (iv) les **anciennes terres agricoles, les premières touchées par l'expansion urbaine**. A ce jour, 83% des logements informels du Caire se situent sur d'anciennes terres fertiles. Ce phénomène est accentué par les marges considérables, estimées à 200%, que génère le changement d'usage d'une terre agricole en terrain à bâtir, incitant les agriculteurs aux revenus modestes et les propriétaires fonciers en milieu urbain à vendre leurs parcelles. Cet empiètement sur les terres agricoles se fait malgré une législation protectrice.

Ce contexte pousse le gouvernement à intervenir...

Le secteur du logement s'est doté d'une gouvernance en perpétuelle redéfinition. En 2008, à la suite d'un éboulement meurtrier à Duweiqqa, l'État a créé l'ISDF (Informal Settlement Development Fund), en charge de la sécurisation des zones à risque immédiat (ou bidonvilles) et rattaché au gouvernement. En 2014, l'arrivée au pouvoir du président Al-Sissi place l'éradication des bidonvilles et l'accès de tous à un logement décent au cœur de sa Vision 2030. La même année, un ministère du Renouveau urbain et des quartiers informels, avec à sa tête Laila Iskandar, est brièvement mis en place, mais son portefeuille est rattaché au ministère du Logement dès l'année suivante. En 2021, l'ISDF devient l'UDF (Urban

Development Fund), avec un mandat élargi à la réhabilitation de quartiers existants sur l'ensemble du territoire, témoignant d'une volonté gouvernementale d'aménagement de l'ensemble du territoire urbain. L'UDF opère une distinction entre les quartiers non planifiés et les bidonvilles, ces derniers étant considérés comme des zones à risques, objet d'une attention particulière. Au total, l'UDF recense 40 zones dangereuses à l'échelle du pays, dont 17 situées au Caire. Le gouvernement y conduit des politiques de réhabilitation et de rénovation urbaine, permettant de revaloriser certains terrains. Parmi les principaux projets d'intervention figurent ceux d'Hadbet Al-Herfien, de Tal Al-Aqareb, de Bashir Al Khair et d'Al-Ashraf. Ces opérations s'accompagnent d'une stratégie de relogement, fondée sur la construction de nouvelles unités de logement en périphérie du Caire, dans des quartiers comme Elkhila, Ahlina, Elmahros, Elentagelhrby et surtout Al-Asmarat, considéré comme le plus grand complexe de logements sociaux d'Égypte, avec plus de 18 000 appartements.

Ces logements sociaux s'inscrivent dans le cadre du programme « Housing for All Egyptians » lancé en 2014, et sont mis en œuvre par le Fonds du logement social et du financement hypothécaire (SHMFF) créé en 2018, dont l'objectif est la construction de 1 million de logements supplémentaires. En 2014, la Banque centrale a mis en place un mécanisme de financement à taux préférentiels de 5% et 7% (abaissé à 3% en 2020) sur 20 ans, doté d'une enveloppe de 20 Md EGP (417 M USD) pour refinancer les prêts accordés aux ménages à faible revenu. Le SHMFF a également signé un accord de 500 M USD avec la Banque mondiale pour financer la construction des habitations et mis en place des subventions directes en espèce de 5 000 EGP à 120 000 EGP par bénéficiaire. Le programme représente 53,8% de la production de logements publics réalisée par le gouvernement, avec 85% des logements construits dans les villes nouvelles.

...et de nombreux acteurs non étatiques et étrangers à s'investir et à investir

L'aide publique au développement joue un rôle central dans la réhabilitation d'espaces informels. L'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne soutiennent ainsi le Programme de réhabilitation des zones non planifiées et de renforcement de l'emploi (UAUEEP) mis en œuvre par l'Agence de développement des micros, petites et moyennes entreprises (MSMEDA), à travers un prêt souverain de 80 M EUR et de 18 M EUR de subvention déléguée de l'UE, visant à appuyer les PME par le biais du micro-crédit. Il prévoit aussi le développement de quatre zones se concentrant sur l'amélioration des services de base (infrastructures, santé, éducation). Dans le cadre de son Plan d'action 2024, l'UE a inscrit un nouveau Programme de développement urbain et communautaire dans les zones non planifiées de trois gouvernorats (Le Caire, Alexandrie, Gizeh), en complément des actions menées par l'Agence allemande (GIZ) dans les gouvernorats d'Assouan et de Qalyubiya. D'autres types d'acteurs comme les ONG interviennent également dans ces quartiers en lien avec les autorités. L'association française Asmae-Sœur Emmanuelle a mis en place le programme Peace pour renforcer les services sociaux et éducatifs dans plusieurs quartiers.

Mu par d'autres critères, le secteur privé participe activement au développement urbain égyptien. Le secteur de l'immobilier est un marché porteur et relativement sûr, représentant environ 9% du PIB égyptien en 2024. Toutefois, entre 2021 et 2023, les investissements privés vers les centres historiques ont été divisés par 5, suite aux régulations gouvernementales adoptées en 2021 complexifiant l'obtention des permis de construire. L'annulation de celles-ci en 2024 ainsi que la réforme des anciens loyers en 2025 pourraient encourager la réhabilitation des centres historiques et éventuellement inverser cette tendance, tout en permettant au secteur privé, notamment les grands groupes égyptiens comme Orascom Construction et Hassan Allam (prenant tout deux parts à la réhabilitation du Triangle de Maspero) mais également les entreprises étrangères, de se substituer progressivement aux acteurs informels. Dans ce contexte, le gouvernement a examiné en mai 2025 un cadre de partenariat public-privé approuvé par l'UDF, en vue de mobiliser des investissements sur les terrains du Fonds. L'UDF organise à ce titre des appels à projets de réhabilitation, le dernier datant de fin juin et concernant le parc Telal Al-Fustat, au Caire. Toutefois, les investissements privés restent encore limités dans les zones informelles, en raison de fortes réticences de la population, et s'orientent dès lors davantage vers les villes nouvelles.

Alexis RONCHEWSKI, Chargé de mission

Infrastructures portuaires : un secteur stratégique en pleine expansion, moteur de l'investissement privé



Avec près de 3 000 km de côtes et une position géographique à la croisée de 3 continents, l'Égypte dispose d'atouts majeurs pour devenir un carrefour portuaire mondial. Nationalisé sous la présidence de Nasser dans les années 1960, le secteur portuaire égyptien a connu ces dernières années une transformation significative grâce à une implication croissante du secteur privé, notamment via des partenariats public-privé (concessions longue durée), qui ont permis des gains d'efficacité notables. Si des défis persistent, en particulier en matière de gouvernance, la stratégie gouvernementale de développement de corridors logistiques pourrait permettre à l'Égypte de bâtir un système intermodal, levier essentiel pour renforcer l'attractivité de son économie. Dans ce contexte, la contribution des armateurs internationaux devrait s'accroître à nouveau, offrant des opportunités majeures pour les entreprises du secteur.

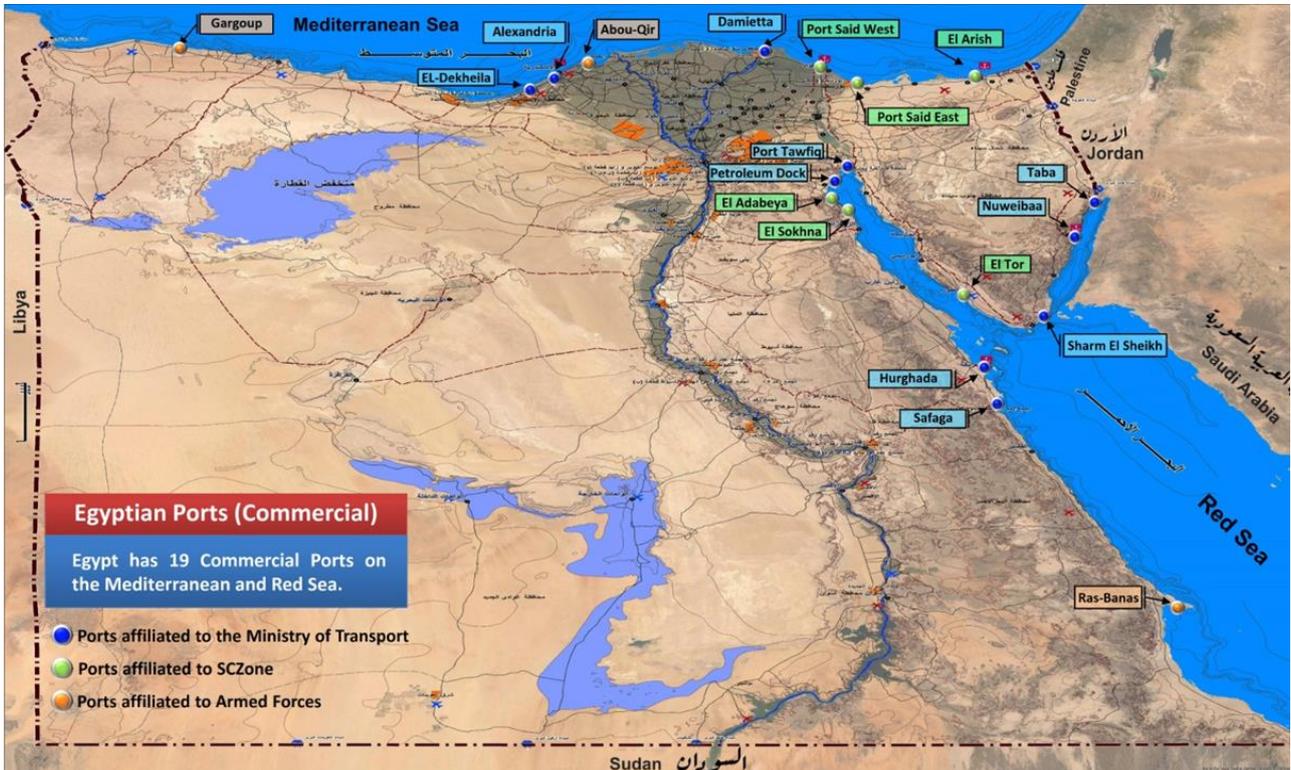
Des infrastructures portuaires développées mais pénalisées par une gouvernance fragmentée

L'Égypte a su capitaliser sur sa position géographique privilégiée pour développer un réseau portuaire dense. L'Égypte dispose aujourd'hui de 50 ports maritimes et 197 terminaux – dont 19 ports commerciaux. En 2024, près de 16 221 navires ont accosté dans les ports égyptiens, tandis que 8,94 M de conteneurs équivalents vingt pieds (TEU)¹ et 208 Mt de marchandises y ont transité. Les ports égyptiens offrent ainsi un accès à deux marchés distincts : le littoral de la Méditerranée orientale (porte d'entrée et trafic de transbordement - Alexandrie, Damiette, El Deheila, West et East Port Said, East Port Said) et de la mer Rouge (porte d'entrée et trafic interligne - Sokhna, Safaga), avec des infrastructures spécialisées et diversifiées. Les infrastructures portuaires sur la côte méditerranéenne concentrent l'essentiel du trafic commercial : en 2024, elles représentaient 85% des flux de conteneurs. Le poids économique du secteur est par ailleurs non négligeable, les activités maritimes au sens large (pêche, portuaire) contribuant à hauteur de 2,2% au PIB égyptien. L'Égypte occupe par ailleurs une place stratégique sur les routes maritimes internationales grâce au canal de Suez, qui catalysait 12% des flux commerciaux mondiaux et 22% des flux entre l'Europe et l'Asie - avant 2023. En matière de performance, les ports égyptiens présentent des résultats contrastés : les modèles opérationnels restent hétérogènes, avec des indicateurs clés de performance, des structures tarifaires et des cadres de règlement variables. Selon l'indice de performance portuaire de la Banque mondiale, [le port d'East Port Said figure depuis plusieurs années parmi les vingt plus performants au monde](#). Ain Sokhna et Alexandrie se situent dans la première moitié du classement, tandis que Dekheila et Damiette affichent des

¹ Twenty-foot Equivalent Unit : unité de mesure standard pour 1 container de 20 pieds.

performances plus modestes. Comparés aux ports du Golfe, les ports égyptiens restent globalement moins performants, mais surpassent ou égalent souvent ceux des pays de la Méditerranée orientale.

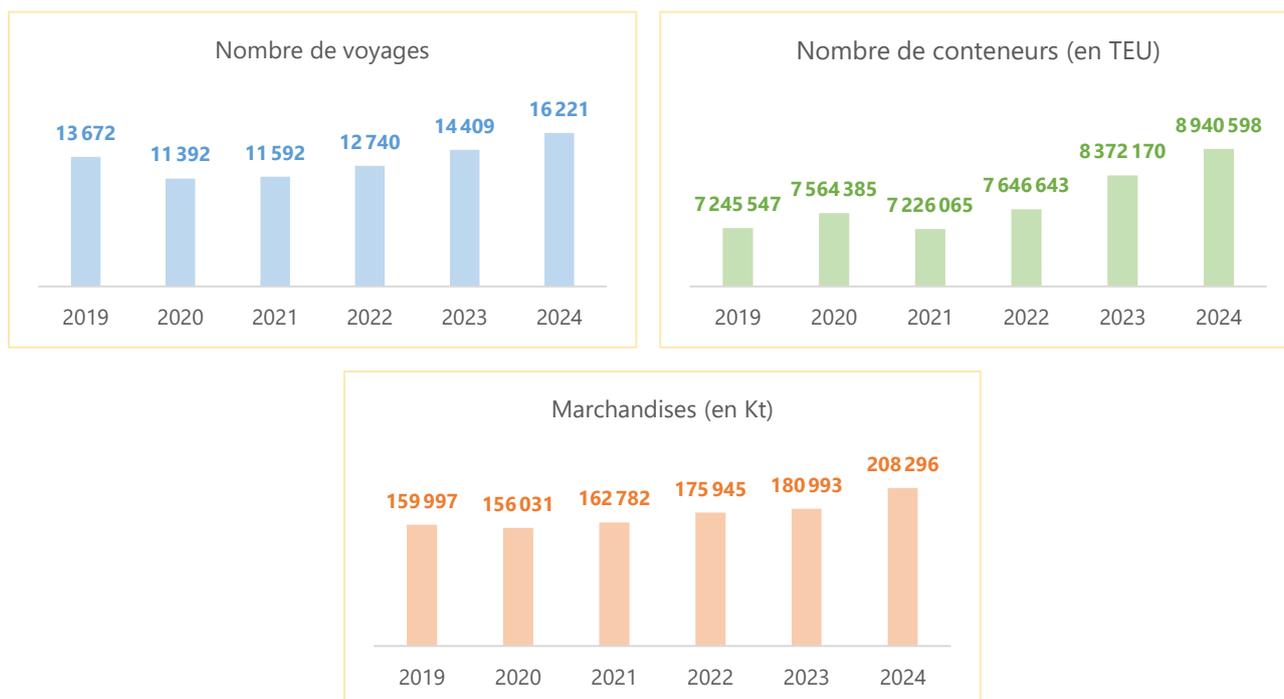
Carte des principaux ports égyptiens



Source : Ministère des Transports égyptien (2025).

Un secteur dynamique et résilient malgré la dégradation de la situation sécuritaire en mer Rouge. Le déclenchement des attaques en mer Rouge contre les navires commerciaux a entraîné une forte baisse du trafic dans le canal de Suez (-70% sur l'année 2024 en g.a). Toutefois, les ports égyptiens ont fait preuve de résilience, le trafic se réorientant partiellement vers la façade méditerranéenne, moins exposée aux risques géopolitiques. Hormis cet évènement, on observe ces dernières années une dynamique positive, portée par la hausse du trafic - net rebond de l'activité post-covid depuis 2021/22, les flux dépassant leurs niveaux pré-crise en 2023. Par ailleurs, [aucun désengagement d'investisseur privé n'a été observé sur les projets portuaires en cours de développement](#), même si certaines entreprises ont adopté une attitude prudente, préférant temporiser en attente de conditions financières plus favorables ou mettre en place un phasage plus adapté des projets.

Évolution du transport maritime dans les ports égyptiens



Source : Ministère des Transports égyptien (2025).

Le secteur pâtit d'une gouvernance impliquant de multiples acteurs. Le [ministère des Transports](#) demeure officiellement responsable de la politique générale en matière de transport maritime mais la gestion opérationnelle et le développement des ports reposent sur des autorités dont certaines sont directement placées sous sa supervision - Red Sea Ports Authority, l'Alexandria Port Authority et la Damietta Port Authority. L'Egyptian Authority for Maritime Safety (EAFMS), chargée de garantir la sécurité maritime, est également placée sous sa tutelle. En parallèle, la [Zone Économique du canal de Suez \(SCZone\)](#) est en charge de la gestion de six ports, dont Port-Saïd Est. Cette entité publique, placée sous la supervision directe du Premier ministre, bénéficie d'une large autonomie administrative et financière. Enfin, les [forces armées égyptiennes](#) conservent un contrôle direct sur certains ports spécifiques, notamment Ras Banas et Abou Qir. Il n'existe ni mécanisme formel de concertation efficace, ni structure de gouvernance transversale permettant d'assurer une cohérence d'ensemble entre les différents ports du pays. [Chaque port agit de manière autonome, notamment en matière de planification, ce qui a conduit au lancement de projets de développement portuaire souvent ambitieux, mais rarement harmonisés et parfois décorrélié des besoins.](#) Bien que le ministère des Transports valide individuellement chacun de ces projets et qu'une certaine logique globale semble se dégager, on constate une forme de concurrence entre ces différentes entités. Afin d'y remédier, le Supreme Council for Ports and Logistic, réunissant plusieurs ministères techniques et du secteur privé et présidée par le Premier ministre a été réorganisé en janvier 2024 pour servir d'instance de pilotage.

Une implication renforcée du secteur privé pour permettre le développement du secteur

La stratégie ambitieuse des autorités pour consolider l'Égypte comme hub logistique mondial...

Le gouvernement a lancé un vaste plan de développement des ports égyptiens comprenant 80 projets catalysant plus de 200 Md EGP d'investissements (3,5 Md EUR). La stratégie du gouvernement s'articule autour de plusieurs axes dont la modernisation des infrastructures portuaires, l'augmentation des capacités de transit et transbordement, le développement de zones économiques intégrées (SCZone), l'agrandissement des zones de stockage et la simplification des procédures de dédouanements. Plus globalement, le gouvernement souhaite renforcer l'intermodalité et développe un réseau de sept corridors logistiques associant infrastructures portuaires, centres logistiques, réseau routier et ferroviaire et ports secs. Ils visent notamment à densifier les liaisons entre ports sur la Méditerranée et la mer Rouge, offrant une alternative au canal de Suez. Plusieurs projets d'ampleurs se sont concrétisés ces dernières années dont les plus emblématiques sont l'inauguration du terminal polyvalent Tahya Misr au port d'Alexandrie en juin 2023 et des terminaux porte conteneur à Aboukir en janvier 2024. D'autres projets majeurs sont en cours de réalisation dont de nouveaux terminaux conteneurs à Damiette et East Port Said, le développement du port d'Ain Sokhna, le terminal polyvalent à Safaga, les installations de stockage pour l'exportation de ciment au port d'El Arish, ainsi que les terminaux roulier (Ro-Ro) à East Port Said, Sokhna, Safaga et Alexandrie. Enfin, le développement de l'hydrogène vert, tourné vers l'export, va entraîner un important développement d'infrastructures portuaires dédiées, comme en témoignent les projets en cours notamment dans la SCZone. Historiquement, le soutien des bailleurs de fonds au développement du secteur portuaire en Égypte reste limité, les autorités privilégiant un financement en fonds propres ou via des partenariats avec le secteur privé, sans recourir massivement à l'endettement en devises dans ce domaine. Quelques projets bénéficient néanmoins d'un appui, notamment via le financement d'acteurs privés (BERD à Damiette, PROPARCO à Damiette et à Ain Sokhna), ainsi que l'appui de la Banque mondiale sur les corridors logistiques et l'assistance technique pour le développement du transport fluvial.

... repose sur un recours aux PPP consolidé par l'arrivée d'opérateurs internationaux

La majorité des projets réalisés ces dernières années a pris la forme de partenariats public-privé pour l'exploitation et la maintenance des terminaux portuaires (approche de type Build Operate Transfer - BOT) grâce à la mise en œuvre d'un cadre réglementaire adapté dès les années 2000 - alors que l'opération des ports était historiquement gérée par des sociétés publiques. En 2004, la création du Suez Canal Container Terminal, en charge de la gestion du terminal porte conteneur d'East Port Said a été le premier projet de ce type et a permis de démontrer la bancabilité de ce modèle. Depuis, les principales autorités portuaires ont attiré de nombreux opérateurs portuaires étrangers, avec une forte présence d'acteurs du Moyen-Orient tels qu'AD Ports Group, mais aussi chinois (Cosco, Hutchinson)

et européens (Maersk, MSC). Côté français, CMA-CGM a réussi une percée importante sur le marché portuaire égyptien. Le groupe opère depuis juin 2023 le terminal polyvalent « Pier 55 » à Alexandrie (investissement estimé à 190 M USD). L'entreprise, associée aux chinois Hutchinson Port (opérateur) et COSCO, développe également un terminal au port d'Ain Sokhna. Enfin, AGL - ex Bolloré, est présent à Ain Sokhna et à Port Saïd Est (terminal Ro-Ro). Certains investisseurs privés ont également renforcé leur implication via des prises de participation dans des entreprises publiques du secteur logistique. Ainsi, Abu Dhabi Ports a acquis 70% du capital de la société International Associated Cargo Carrier (IACC) pour 140 M USD en 2022 et les fonds qatari ADQ et saoudien PIF 20% dans l'Alexandria Container & Cargo Handling Company.

Des avancées significatives et des résultats encourageants, mais une transformation encore inachevée. L'implication renforcée du secteur privé s'est matérialisée par des projets concrets et a permis des progrès notables en matière d'efficacité du secteur, grâce notamment à la modernisation des équipements. Dans le cadre du modèle de concession à long terme, les responsabilités opérationnelles et les structures d'incitation sont désormais clairement définies. Parallèlement, d'importants efforts ont été engagés en matière de digitalisation des procédures douanières, notamment grâce à la mise en place du système Nafeza. Toutefois, le développement de ces projets a amené un écart croissant de performance entre les ports opérés en PPP et ceux toujours gérés par des sociétés publiques. De même, la transformation escomptée du secteur n'a pas eu lieu, les projets plus ambitieux de privatisation impliquant une cession de la propriété ne s'étant pas matérialisés, notamment la fusion de sept grands ports égyptiens en une seule entité cotée à la bourse égyptienne (EGX), annoncée en 2022 par le Premier Ministre.

Antoine WILLENBUCHER, Chef du pôle infrastructure, environnement, santé

INDICATEURS

Indicateurs macroéconomiques		Égypte				
Macroéconomie		2021/22	2022/23	2023/24	2024/25 (p)	2025/26 (p)
PIB nominal (en Md USD) - dont en % :		475	394	380	346	387
Agriculture		11,50	11,20	12,30	11,20	11,10
Industrie		26,80	26,20	23,70	24,80	24,30
Services		46,10	46,10	47,60	47,70	48,10
Autres		15,60	16,50	16,40	16,30	16,50
PIB par habitant (en USD)		4587	3744	3542	3160	3469
Croissance du PIB réel (%)		6,7	3,8	2,4	4	4,1
Taux d'inflation, IPC moyen (% annuel)		8,5	24,1	33,6	20,9	15,3
Finances publiques (en % du PIB)		2021/22	2022/23	2023/24	2024/25 (p)	2025/26 (p)
Déficit budgétaire		-6,2	-6,0	-6,3	-9,2	-6,8
Excédent primaire		1,3	1,6	7,1	4,5	5,2
Compte courant		-3,5	-1,2	-6,3	-4,9	-4,0
Dette publique		88,5	95,9	96,4	82,8	77,5
Dette externe		32,8	41,8	43,0	40,7	34,7
Balance des paiements (en Md USD)		2023/24			2024/25	
		T3 (janv-mars)	T4 (avr-juin)	T1 (juil-sept)	T2 (oct-déc)	T3 (janv-mars)
Balance commerciale		-10,1	-10,8	-14,1	-13,4	-10,8
Exportations totales		7,7	8,4	9,1	9,6	11
Importations totales		-17,8	-19,2	-23,1	-23,1	-21,9
Balance des services		2,1	3,1	4,1	3,2	3,5
Revenus du tourisme		3,1	3,5	4,8	3,9	3,8
Revenus du canal de Suez		1,0	0,9	0,9	0,9	0,8
Transferts de la diaspora (nets)		5,0	7,5	8,3	8,7	9,4
Balance courante		-7,5	-3,7	-5,9	-5,2	-2,3
Solde compte de capital et financier		11,7	9,8	3,8	4,1	-1,2
Flux nets d'IDE		18,2	22,4	2,7	3,3	3,8
Flux nets d'inv. de portefeuille		14,4	-0,1	-0,4	-3,3	5,3
Solde global		4,5	5,6	-1,0	0,5	-1,4
Secteur bancaire ^[1]		2023	mars-24	juin-24	sept-24	déc-24
Crédit à l'économie (% dépôts)		53,3	59,9	60,3	61,3	62,5
Fonds propres (% total des actifs)		5,9	6,9	6,5	6,5	6,6
Créances douteuses (% prêts totaux)		2,9	2,6	2,7	2,4	2,3
Notation dette souveraine		Note		Perspective		Date
Moody's		Caa1		Positive		07-mars-24
Standard & Poor's		B-		Positive		18-mars-24
Fitch		B		Stable		01-nov-24

Source : Ministère des finances, Banque centrale, FMI.

[1] Banques opérant en Égypte, à l'exclusion de la Banque centrale d'Égypte.

Conjoncture monétaire		2024/25					2025/26	
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Inflation en glissement annuel (%)	Inflation urbaine	24	12,8	13,6	13,9	13,6	14,9	13,9
	Inflation sous-jacente	22,6	10	9,4	10,4	9,4	11,4	11,6
Taux d'intérêts directeurs (%)	Taux de rémunération des dépôts	27,25	27,25	27,25	25	24	24	24
	Taux de refinancement	28,25	28,25	28,25	26	25	25	25
Taux de change	EGP/EUR	52,1	53	57,7	57,6	56,1	58,1	55,6
	EGP/USD	50,2	50,6	50,7	50,7	49,7	49,5	48,6
Réserves de change (Md USD, fin du mois)		47,3	47,4	47,8	48,1	48,5	48,7	49

Source : Banque centrale d'Égypte.

Indicateurs socioéconomiques	Égypte	ANMO	Monde
Démographie	2024	2024	2024
Population	116,5 M	572,5 M	8,1 Md
Croissance démographique (%)	1,62	1,3	0,91
Densité (hab/km ²)	117	69	63
Taux de pauvreté de la tranche inférieure des revenus moyens (\$3,65 PPA 2017)	23,75	-	7,15
Population âgée de 15 à 64 ans (% total de la population)	63	63	65
Espérance de vie à la naissance (années)	71,81	73 ^[1]	73,32
Marché du travail	2024	2024	2024
Population active (% âgée de 15-64 ans)	45,3	49,7	67,4
dont femmes	16	21	55
Chômage (% total de la population active)	7,2	8	4,9
dont femmes	18	12,6	5,1
Alphabétisation des adultes (% âgée de +15 ans) - données 2022	75	81	87
dont femmes - données 2022	69	74	84
Proportion de jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation (%) - données 2023	26,9	32,5	20,4
dont femmes	39	49,1	28,2
Environnement	2023	2023	2023
Émissions de CO2 (tonnes métriques/hab)	2,3	3,9	4,7
Mortalité dû à la pollution atmosphérique (pour 100 000 hab) - données 2021	253,4	117,1	99,7

Source : Banque mondiale, Nations Unies, OIT.

[1] Données 2022.

Pour vous abonner, merci de remplir le formulaire suivant : [formulaire d'inscription en ligne.](#)

Si vous souhaitez vous désinscrire, vous pouvez le faire via ce [lien](#). Si vous rencontrez des difficultés avec les formulaires, merci de contacter : pauline.belhassine-paillet@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Service économique du Caire.

Rédaction : Pascal Furth, Nicolas Bic, Antoine Willenbacher, Alexandra Lamotte, Pauline Belhassine-Paillet, Alice Régnier et Alexis Ronchewski.